



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme •  
culture & sport • solidarité • europe

## AVIS A LA BATELLERIE

**Fait à signaler :** Ouverture de la navigation

**Période concernée :** du 31 mars 2017 au 29 octobre 2017 inclus

### CANAL D'ILLE-ET-RANCE ET RIVIERE DE VILAINE

\*\*\*\*\*

### PERIODES ET HORAIRES DE NAVIGATION EN 2017

Les usagers du Canal d'Ille-et-Rance et de la rivière Vilaine sont informés que les horaires (1) d'ouverture des écluses sont les suivants :

- 31 mars au 16 juin 2017 inclus :            9 h - 12 h 30    13 h 30 - 18 h 45
- 17 juin au 17 septembre 2017 inclus :    9 h - 12 h 30    13 h 30 - 19 h 15
- 18 septembre au 15 octobre 2017 inclus : 9 h - 12 h 30    13 h 30 - 18 h 45
- du 16 octobre au 29 octobre 2017 inclus : 9 h - 12 h 30    13 h 30 - 18 h 00

(1) Les bateaux doivent se présenter au plus tard 15 minutes avant la fin du service.

Ces horaires et périodes de navigation s'appliquent pour toutes les écluses, à l'exception de :

- l'écluse du Châtelier sur la Rance se renseigner au [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh) ou au 02.96.39.55.66.
- l'écluse d'Arzal sur la Vilaine, se renseigner au [www.eptb-vilaine.fr](http://www.eptb-vilaine.fr)

Contact    Subdivision Vilaine-Canal d'Ille-et-Rance  
Tel : 02.99.84.47.60  
Courriel : [svn-vir@bretagne.bzh](mailto:svn-vir@bretagne.bzh)

La cheffe de la subdivision Vilaine  
Canal d'Ille et Rance

  
Eléonore NADAN